

CAPL RECOURS DE L'ÉVALUATION

CADRE A 12 SEPTEMBRE 2013

PRESENTS

Administration :

Michel RECOR, président
Vincent BONARDI et Paul CHATAIL
Expert : Vincent VALLAT

Organisations syndicales :

FO, Jean-Marc PLAZIAT, titulaire et Annie CLAUD, suppléante.
Solidaires, Chantal FEYSSAT et Martine BAYARD, titulaires

Secrétariat

Secrétaire : Marie-Paule LEOBET
Secrétaire adjoint : Jean-Marc PLAZIAT

Une déclaration liminaire est présentée par Solidaires.

Réponses du Président sur les différents points :

Sur l'aspect national, le Président rappelle qu'il n'a aucun pouvoir et ne peut donc pas apporter de réponse.

Sur la notation, il nous informe qu'il n'est pas prévu que le profil croix soit communiqué lors de l'entretien, il doit être abordé oralement par l'évaluateur, mais n'est pas communicable par écrit à ce stade de l'évaluation. La fiche de notation doit être remplie par l'évaluateur, avec du recul, après l'entretien.

Il n'est pas prévu par le guide d'utilisation d'EDEN-RH, qu'une communication statistique soit faite aux OS sur les recours hiérarchiques. Cependant, le Président n'y est pas opposé.

Fonctionnalités EDEN-RH à améliorer, mais l'ergonomie semble convenable.

Approbation du procès verbal de la CAPL du 9 juillet 2013, approuvé à l'unanimité.

Les échelons terminaux sont contingentés pendant la campagne. Au delà, en appel, il n'y a pas de contingentement.

Le Président nous informe de la réserve locale. Avancement d'un mois, 3 réserves. Avancement de 2 mois, aucune réserve. L'option de 3 mois n'a pas été retenue au niveau national.

Les 3 réserves concernaient des échelons variables.

Nous avons 3 dossiers à examiner. Les 3 portaient sur une demande de réduction de l'ancienneté. Un seul portait sur une demande de révision des appréciations littérales.

Un dossier avait déjà obtenu une réduction de 1 mois de l'ancienneté. La réserve ne concernant que des réductions d'un mois, ce dossier n'a pas obtenu satisfaction pour une réduction de 2 mois.

Vote : Administration, 3 POUR OS, 3 CONTRE

Un dossier a obtenu une satisfaction partielle par l'attribution d'une réduction d'un mois de l'ancienneté.

Vote : Administration, 3 POUR OS, 3 ABSTENTION

Un dossier a fait l'objet de 2 votes séparés (notation et appréciations littérales)

Notation, vote POUR à l'unanimité

Appréciations littérales, vote : Administration, 3 POUR OS, 3 CONTRE

Vos représentants à la CAPL

Annie CLAUDX

Jean-Marc PLAZIAT